

Modèle d'Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : 12 Novembre 2024

Référence : Travaux de construction du Musée des Arts Contemporains de Cotonou (T_PVTD_87.197.)

AOI No : 076/2024/SIRAT/PRMP/DP/BEP/CSPPR/CP/S-PRMP du 12/11/2024

1. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a sollicité un financement de la l'Agence Française de Développement ("AFD"), en cours d'instruction pour financer le coût des travaux de construction du Musée des Arts Contemporains de Cotonou Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de construction du Musée des Arts Contemporains de Cotonou.
2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de construction : d'un bâtiment R+2 composé de salles d'exposition permanentes (étage R+1), de salle d'expositions temporaires aux espaces flexibles (RDC), des activités annexes : une librairie/boutique (RDC), des espaces des stockage (RDC), des espaces de travail, des Ateliers (R+1) et des bureaux (étage R+2), des espaces pour le Public : une salle polyvalente et d'un parking aérien ("les Travaux"). Le volet aménagement paysager sera lancé dans une seconde phase.
3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la SIRAT **Mr Salifou MAMAN** ; Email : prmp@sirat.bj et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4^{ème} étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 97 48 70 55 de 08 heures à 12h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale) et/ou sur le site web : prmp@sirat.bj.
4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée sans frais.
5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.
6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27/12/2024 à 10 heures précises "heure locale" « GMT+1 » Les Offres doivent comprendre "une garantie de l'Offre" ou "une Déclaration de garantie de l'Offre", pour un montant de **Trois cent-cinquante millions (350 000 000) Francs CFA**.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 27/12/2024 A **10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1)**, à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
- **Capacité technique et expériences :**
 - **Être une entreprise spécialisée dans le Domaine des Bâtiments et Travaux Publics, justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;**
 - Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières **années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023)** justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
 - Avoir effectivement exécuté au cours des dix (10) dernières années (2014 à 2023) et de l'année en cours en tant qu'entreprise tout corps d'état (TCE), ou sous-traitant au moins un (01) marché des travaux construction d'un ensemble de bâtiments de grands standings avec des aménagements connexes (Voiries et Réseaux Divers (VRD), éclairage) d'un montant de **dix-sept milliards cinq cent millions (17 500 000 000) de francs CFA Hors Taxes ou de deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de huit milliards sept cent cinquante millions (8 750 000 000) de francs CFA Hors Taxes chacun**, justifiées par une attestation de bonne fin d'exécution légalisées assortie de son contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception légalisés, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante, terminés et livrés.
 - Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 1.8 de la sous-section III des critères d'évaluation et de qualification.
 - Disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualification et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 1.7 de la sous – section III. Critères d'évaluation et de qualification.
 - **Capacité financière :**
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) au moins égale à **Vingt-six milliards deux cent cinquante millions (26 250 000 000) de francs CFA HT**, conformément aux exigences du critère 3.2 du tableau des critères de qualification et justifié par les états financiers établis dans les formes par l'annexe A-3-2.
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuel, à hauteur de **Un milliard quatre**

cent cinquante-huit millions Trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (1 458 333 333) francs CFA, Justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Les critères ci-dessus sont cumulatifs

Cotonou, le *12 Novembre* 2024
La Personne Responsable des Marchés
Publics,



Salifou MAMAN